

Robert la regarda un instant, en silence, avec une profonde tendresse, et ajouta doucement :

— Sans compter que le cœur a toujours, tôt ou tard, son heure.

— Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle d'un air étonné.

— Rien ! rien ! répondit le jeune homme en rougissant. Votre innocence ne peut ni ne doit concevoir, ni prévoir... certaines choses...

Il porta les mains blanches de la jeune fille à ses lèvres, avec un geste de respect profond.

— Avez-vous parlé à votre tuteur ? reprit-il.

— Non, je n'ai pas osé. Son sourire ironique et ses yeux clairs m'ôtent tout courage. Puis, je voulais vous voir tout d'abord, savoir ce qu'il vous avait dit, ce qui s'était passé entre vous.

— Oh ! c'est bien simple, fit le docteur. Comme vous m'y aviez autorisé, je me suis rendu chez monsieur Ferté, accompagné de ma mère, une sainte femme qui m'adore, ne vit que ma vie, n'a de joie que mes joies, et mourrait de mon malheur !

— Je voudrais la connaître, interrompit doucement Jeanne. Je n'ai presque pas vu ma mère, qui mourut peu de temps après ma naissance. Elle l'eût remplacée.

— Cher ange ! J'ai dit à votre tuteur, ce que je devais lui dire. Je lui ai raconté que je vous aimais, que je me croyais aimé, je lui ai exposé ma situation exacte, ma pauvreté actuelle, mes espérances à venir...

— Alors ?

— Il m'a écouté, le sourcil froncé, l'air ironique et contraint à la fois.

— Qu'a-t-il répondu ?

— Ceci : " Mon cher monsieur, ce que vous m'apprenez là ne m'étonne point. Toutes les petites pensionnaires passent par une semblable amourette. Cela fait partie de leur âge, comme d'avoir les bras maigres et les mains rouges. Mais cela ne dure pas, et cela n'est pas sérieux. Je connais votre nom, vous êtes un excellent médecin, et, si ma pupille avait une fièvre typhoïde, je vous la confierais volontiers, à titre de malade. Quant à l'épouser, c'est autre chose. Vous êtes parfait honnête homme. Madame votre mère est la femme la plus estimable du monde. Mais je remplace le père de Jeanne. Il m'a délégué tous ses droits, et j'en use, en vous refusant nettement sa main. J'ai d'autres vues." Comme j'insistais, lui disant qu'en vous empêchant d'épouser l'homme qui vous aimait et que vous aimiez, il ferait votre malheur éternel, il a ajouté : " Mon cher monsieur, le mariage est un contrat, non un roman, et je suis parfaitement certain que ma pupille, une fois qu'elle l'aura signé, en acceptera et en remplira scrupuleusement toutes les clauses. Ainsi que tous les contrats, le contrat de mariage a ses charges, s'il a ses bénéfices. Si elle vous aime, elle fera comme si elle ne vous aimait pas. Et, d'ailleurs, elle ne tardera pas à vous oublier, ou à surmonter sa passion, en admettant que la passion existe. Une honnête femme ne connaît que ses devoirs, et Jeanne a été élevée dans des principes de vertu qui me rassurent complètement à cet égard. Quand une femme est mariée, elle appartient à son mari, quel qu'il soit. Et elle n'a plus autre chose à faire qu'à lui obéir et à s'efforcer de lui plaire. A lui de se faire aimer, si faire se peut ; et comme l'amour ne résiste guère au mariage, même alors qu'il s'agit d'un mariage d'amour, je n'en disconviens pas, c'est au mari à veiller sur son bien et à user de sa propriété, comme il l'entend, au mieux de ses intérêts

et de ses goûts. Où il n'y a plus l'amour, il y a l'autorité maritale, le respect d'un lien consacré par la loi et l'opinion du monde."

— Et le bonheur ? lui dis-je. Ce que vous exposez là serait fort bien, si une femme était un meuble ou un animal ; mais elle a, elle aussi, une âme, un cœur, et sa dignité, qui peuvent se révolter d'être comptés pour si peu de chose. Il a haussé les épaules en ajoutant : " Mon cher monsieur, n'insistez pas, je vous prie. Vous me forcerez à vous dire, ce que j'aurais voulu éviter, pour ménager votre susceptibilité. Ma pupille est riche, très riche, et noble. Vous n'êtes ni l'un ni l'autre. Je ne vous en estime pas moins. Mais le comte d'Esparre n'eût jamais consenti à une mésalliance pour sa fille ! "

En rapportant ces paroles, Robert était devenu fort pâle, et sa voix tremblait.

— Je ne pouvais plus insister. Jeanne, vous le comprenez, ajouta-t-il lentement. En effet, je suis pauvre, et vous êtes riche ! Vous êtes noble, et je suis roturier ! Je sentis que votre tuteur me soupçonnait, en lui-même, de quelque calcul honteux d'ambition et d'enrichissement facile par un beau mariage. Je mourrai peut-être si je vous perds, ma Jeanne adorée, mais où mon bonheur est en jeu, je ne puis hésiter. J'aime mieux le désespoir et la mort ! Je me levai, je saluai et je sortis ! Je ne pouvais plus rien tenter pour vous revoir. Ceci vous explique comment je restai huit jours sans vous voir, sans vous donner de mes nouvelles. Je vous adore, ma vie est à vous. Mais je suis condamné à me taire et à souffrir, sans rien tenter pour me guérir.

— Je comprends votre susceptibilité, répliqua Jeanne. Oui, si j'étais homme, je sentirais de la sorte. Mais ce que vous ne pouvez faire, je le ferai. Vous n'osez, de peur qu'on vous accuse d'un calcul honteux d'intérêt, moi, on ne pourra m'accuser de rien de semblable, si je dis que je veux être votre femme. Je vous jure, Robert que je ne serai jamais à un autre qu'à vous. Après tout, on ne peut me marier de force !

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit :—Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédierons tous les numéros parus depuis le 1er juillet 1880, et les files complètes (bruchées) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIÈRE ANNÉE, 1880—*Le Colporteur Bandit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marsey, Sauvé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Normand, Gauloiseries honnêtes.* — Les premiers numéros de cette année sont épuisés ; mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIÈME ANNÉE, 1881—*Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur.*—Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIÈME ANNÉE, 1882—*Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Halte, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIÈME ANNÉE, 1883—*La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Dramas de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière.*—Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & CIE, EDITEURS,

Boîte 1986, B. de P.

17 rue Ste-Thérèse, Montréal